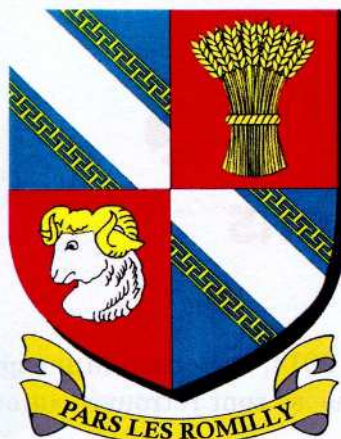




COMMUNE DE PARS
LES ROMILLY

L'echo de Pars

2015 - Bulletin n° 43

Date de parution: 27/02/2015

Edito :



Au travail !

A l'occasion de ce premier éditorial en tant que maire, je souhaite dire aux Pariennes et aux Pariens que je mettrai un point d'honneur à être le maire de TOUS, car c'est ma conception de la fonction, partagée par l'équipe qui m'entoure et travaillera avec moi pour Pars et ses habitants.

Dans ce numéro :

L'édito du maire	1
Rétrospectives	2
Les travaux réalisés	4
Du côté de l'école	5
Les projets en cours	6
La Communauté de Commune des portes de Romilly (CCPRS)	6
O.P.A.H.	7
C.C.A.S	8
Les associations	9

L'esprit qui animera notre mandat se résume en trois mots:

Transparence – Efficacité – Résultats.

Transparence:

Vous serez tenus au courant de tout ce que nous envisageons de faire. Les attentes des Pariens sont fortes, nombreuses et légitimes. Vous attendez des réponses aussi importantes qu'urgentes sur des questions telles que: la sécurité dans le village, les services, les écoles, la communication ...

Nous nous attacherons à apporter des solutions le plus rapidement possible. Cependant, certains dossiers exigeront plus de temps, compte tenu de leur complexité ou de leur montant financier.

Efficacité:

Je veillerai en tant que maire à privilégier les actes aux paroles, en restant néanmoins à l'écoute des habitants, et en favorisant la concertation. Je vous rappelle que je me tiens à votre disposition lors de mes permanences hebdomadaires.

Résultats:

Les résultats se constateront tout au long du mandat, mais certains sont déjà visibles: installation du dépôt de pain, peinture au sol dans certaines rues, changement du chauffage dans la salle des fêtes, remplacement du parc informatique à l'école, mise en place des NAP, fleurissement...

Tout cela dans une convivialité partagée avec le plus grand nombre: repas républicain du 14 juillet, soirée beaujolais, soirée réveillon, et bien d'autres manifestations.

Ma volonté en tant que maire, et celle du Conseil Municipal qui m'entoure, est de vous entendre dire: « la vie est agréable à Pars lès Romilly ».

Alors, et seulement alors, nous pourrions dire que nous avons réussi !

Philippe Benoit

Dans la commune

Rétrospective des animations

14 juillet 2014

Depuis quelques années le 14 Juillet n'était plus fêté dans notre commune. En 2014, le Conseil Municipal a invité la population à une journée festive. Pour un prix très modique, les Pariens se sont retrouvés autour d'un pot amical suivi d'un plateau repas convivial.

Après ces agapes, le groupe **ALDEIAS DO MINHO de l'UCS Portugais de Romilly** a offert un spectacle de danses folkloriques Portugaises de grande qualité séduisant tous les spectateurs. Diverses activités: concours de pétanque, chamboule tout, pêche à la ligne, jeu de quilles . . . , ont égayé l'après-midi.

La buvette était tenue par nos amis du club « DIAMANT 3 »

Au terme de cette chaleureuse et chaude journée, chacun est reparti en se donnant rendez-vous en 2015.



70ème anniversaire de la Libération 31 août 2014

Le 31 août dernier, à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de la libération de Romilly, nous avons eu le privilège de voir défiler dans nos rues, un convoi de véhicules militaires et de personnes civiles et militaires en costumes d'époque.

Après la cérémonie au monument aux morts, le cortège s'est arrêté sur le parking de la salle des fêtes où petits et grands ont pu les regarder de près et même monter à bord des véhicules.

L'émerveillement des plus jeunes faisait écho à l'émotion des plus anciens.

Nous remercions l'association « Nos Gens d'Hier » ainsi que « Mémoire US44 » pour l'organisation et toutes les personnes présentes à cette commémoration historique.



La brocante 07 septembre 2014



Cette année encore, la Brocante de notre village a pris de l'ampleur: après l'ouverture de la rue du Nouy et de la rue des Saules l'année dernière, c'est la rue de la Source que nous avons ouvert cette année afin d'accueillir plus de 170 exposants. Je tiens à remercier les riverains pour leur compréhension, ainsi que la **société de chasse**, organisatrice de cette journée.

Rendez-vous dimanche 6 septembre 2015

Nettoyons la nature

Samedi 27 septembre 2014, l'opération « Nettoyons la Nature » a mobilisé une trentaine de participants très motivés, répartis en six équipes.

Après trois heures de labeur, dans la bonne humeur, la plupart des rues et sites de la commune étaient nettoyés. Au moment du pot final, une vingtaine de sacs contenant des objets divers étaient dénombrés. La volonté de nos bénévoles, qu'ils en soient remerciés, a permis de palier l'incivilité de certains.



Soirée beaujolais nouveau



La soirée s'est déroulée le 21 novembre 2014 en présence de Philippe Benoit maire de notre commune et de son épouse. 112 personnes ont participé au repas animé par le club de country de Maizières sous la direction de Mme Danièle François.

Musique, danse et bonne humeur ont égayé cette soirée très conviviale et appréciée de tous.

Ce qui a été fait

Le fleurissement de la commune



Chacun a pu constater, dès le printemps, le nouveau fleurissement de la commune. C'est d'une main verte de maître jardinier que notre conseiller municipal Philippe CAIN a mené ses troupes pour l'achat et la plantation des fleurs. Nous lui devons également la création de quelques massifs et jardinières.

Nous tenons à remercier particulièrement M. Jean Pierre VENDEUIL pour la restauration du lavoir situé rue de l'église. Il a consacré beaucoup de temps et d'énergie à restaurer ce patrimoine témoin de notre passé. Il mérite toute notre gratitude.

Nous accueillerons avec grand plaisir toute personne souhaitant faire des propositions ou participer à l'embellissement de notre village.



D'autres travaux ont été réalisés:

- ⇒ Nettoyage des rues de Pars
- ⇒ Arrachage des thuyas à l'école et à la maison FAVIN
- ⇒ Peinture jeux de l'école
- ⇒ Nettoyage de la cour de l'ancienne école
- ⇒ Mise en place de barrières pour sécuriser l'école
- ⇒ Peinture des routes (*Stops, Cédez le passage et passages piétons*)
- ⇒ Mise en place de barrières et de chaînes pour sécuriser l'entrée de l'école lors de la dépose des enfants

Le

chauffage de la salle des



Afin d'améliorer le confort de la salle des fêtes, des travaux d'installation d'un nouveau système de chauffage ont été réalisés début novembre.

La salle des fêtes est équipée d'une pompe à chaleur air-air réversible permettant d'assurer une température constante aussi bien en hiver qu'en été, pour le bien-être des usagers.

Le dépôt de pain



Ouverture :

du Mardi au Dimanche
de

08H00 à 12H30

La municipalité a mis en place un bungalow sur la place de la mairie afin de permettre aux Pariens de bénéficier d'un dépôt de pain .

La boulangerie ADAM d'Origny le Sec gère ce dépôt de pain, et c'est Madame Nadine Louis, résidant depuis longtemps dans le village qui vous y accueille chaleureusement.



Du côté de l'école

Horaires et tarifs

Horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h00 - 8h35 16h30 - 18h00	7h00 - 8h35 16h30 - 18h00	7H00 - 8H35	7h00 - 8h35 16h30 - 18h00	7h00 - 8h35 16h30 - 18h00
Restauration	11h45 - 13h20	11h45 - 13h20		11h45 - 13h20	11h45 - 13h20

Tarifs:

Garderie: 1,70€ / heure (*fractionnable par 1/4 d'heure*)

Restauration scolaire: 4,90€ (*sont comprises les heures de garderie avant et après les repas*)

Les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP)

Dans le cadre des rythmes scolaires, et pour répondre aux obligations légales , la commune a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30.

Ces activités sont facultatives, et **l'inscription des élèves est obligatoire afin d'y participer.**

Les NAP sont encadrées par les ATSEM (*Dany et Fabienne*) pour les maternelles , et par Sandrine, Nadine et Séverine pour les élémentaires.

Activités proposées: dessin, collage, jeux de sociétés, jeux sportifs intérieurs et extérieurs . . .

Nous vous rappelons que les élèves inscrits aux NAP ne peuvent être récupérés qu'à la fin de celles-ci.

Afin de diversifier les différentes activités

jeux, jouets et livres en bon état, dont vous souhaiteriez vous séparer, seraient les bienvenus !

Vous pouvez vous adresser à l'école maternelle , merci pour vos dons !

Le parc informatique

Le Conseil Municipal a procédé au renouvellement du parc informatique de l'école.

- ⇒ L'un des engagements de la municipalité était le renouvellement du parc informatique au début de l'année scolaire 2014-2015.
- ⇒ C'est chose faite: douze postes ont été remplacés, 4 en maternelle et 8 en primaire.
- ⇒ Les nouveaux ordinateurs ont été installés en septembre 2014, le conseil s'occupera de la maintenance de premier niveau.

Des grands projets en cours d'étude

- ⇒ **Sécurisation de la traversée du village:** une étude est en cours à la Direction des Routes et de l'action territoriale (DRAT) du conseil général afin de réaliser des aménagements urbains.
- ⇒ **Travaux à l'église:** intérieur et extérieur
- ⇒ **Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes:** après le remplacement du chauffage, des travaux de rénovations seront réalisés: faux plafond, création d'un local réserve, accessibilité ...
- ⇒ **Travaux salle des associations et réhabilitation de la maison FAVIN**

Des études et les demandes de subventions sont en cours, la maîtrise d'œuvre a été confiée suite à l'appel d'offre au cabinet LENOIR et Associés de NOGENT SUR SEINE.

Beaucoup de Pariens se posent la question sur les éclairages Publiques, « pourquoi la lumière reste allumée toute la nuit aux Dolines? »

La chicane qui a été installée en face du cimetière est assez dangereuse, il faut donc pour des raisons de sécurité que celle-ci soit éclairée, mais si nous laissons éclairé la chicane, c'est le lotissement les dolines qui reste éclairé aussi. **Cherchez l'erreur**

Nous attendons un devis de la SDEA dans lequel nous avons demandé de ne laisser allumer que les 2 candélabres « sécurité ».

Du côté de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

**La Communauté de Commune des Portes de Romilly Sur Seine
finance les travaux afin que la commune et tous les habitants puissent bénéficier
de l'accès à Internet en haut débit d'ici 2017**

Collecte des déchets ménagers : félicitations pour nos réflexes de tri !

- ⇒ Pour information, 2 500 Tonnes de déchets ont été recyclées entre 2007 et 2013 dans les 6 communes de la C.C.P.R.S. Ces résultats sont très encourageants et témoignent du civisme de chacun.
- ⇒ En effet, la hausse des tonnages collectés ne remet pas en cause la qualité du tri, bien au contraire : grâce à nos efforts, le taux de recyclage est passé de 189 kg par habitant en 2007 à 436 kg par habitant en 2013. Ces bons résultats ont notamment permis de maîtriser l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous devons donc poursuivre nos efforts en continuant de veiller à :
 - placer dans les sacs transparents les flacons et bouteilles en plastique avec bouchons, les boîtes et flacons métalliques, les briques alimentaires, les suremballages cartonnés en excluant les pots de yaourt et barquettes
 - déposer aux points d'apports volontaires, à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet : verre, journaux et magazines, textiles, linge et cuirs

O.P.A.H.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ OU LOUEZ : CECI VOUS INTERESSE !!!

Comme beaucoup d'autres propriétaires sur le territoire de la Communauté de Communes, bénéficiez d'aides importantes pour :

- Moderniser votre logement
- Améliorer les performances énergétiques
- Adapter votre logement au handicap
- Rénover vos façades

Une réponse à vos besoins :

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Initiée et cofinancée par l'Etat (*Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat*), la Région Champagne Ardenne et la Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine, cette opération a été lancée le 26 mai 2011, s'est achevée le 26 mai 2014, **est prolongée pour une durée de 2 ans.**

Durant la 1^{ère} période, 149 logements, dont certains insalubres, ont été réhabilités : **2 seulement sur le territoire de notre commune !** Quel dommage de ne pas profiter d'aides importantes pour améliorer le confort de son logement, lui redonner de la valeur, à moindre coût !

La 1^{ère} tranche a généré 3.3 millions d'euros de travaux, tous réalisés par des entreprises locales, pour lesquels les propriétaires ont obtenu 2.1 millions d'euros de subventions, soit une moyenne de 64%. Mais il faut savoir que le taux de subvention est plus élevé dans le cas de travaux de réhabilitation lourds, d'amélioration énergétique... Il n'est pas rare qu'il ait atteint le taux de 80% à 90%.

Dans le nouveau dispositif, le taux optimum de subvention se situera aux alentours de 75%, ce qui reste très intéressant, d'autant qu'il s'accompagne, pour les travaux d'économie d'énergie, de gains de l'ordre de 30% sur les factures de gaz, électricité... et de déductions fiscales.

Le subventionnement dépend donc de la nature des travaux, mais aussi des conditions de ressources du foyer. Ces conditions de ressources sont cependant suffisamment élevées pour que 70% des propriétaires de logements situés sur le territoire de la Communauté de Communes puissent en bénéficier !

Se renseigner ne coûte rien et peut « rapporter gros » !

Auprès de qui se renseigner ?

2 Référents Habitat ont été désignés pour la commune :

- Mr Alain UNEAU Maire-Adjoint
- Mme Jocelyne PROTAT

Vous pouvez également vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie ou obtenir un rendez vous à votre domicile, qui ne vous engagera nullement si vous ne souhaitez poursuivre un projet.

Des nouvelles du Conseil...

Le conseil municipal tient à vous informer de la démission de l'un de ses membres. Effectivement, durant l'été, Mme. HEREDIA a, pour des raisons professionnelles, quitté notre commune. Nous la remercions pour son implication et dévouement et lui souhaitons bonne continuation.

Le C.C.A.S.



Le CCAS a cette année encore assuré le repas des Aînés le 11 novembre 2014. Le repas s'est poursuivi par un après midi dansant animé par un musicien de talent. L'accès au repas se fait à partir de 65 ans et sur réservation . Les personnes d'au moins 70 ans qui n'ont pu y assister, ont bénéficié d'un colis.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. Cette parité apporte au CCAS, une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle elle s'organise.

Le CCAS de PARS est donc constitué de 4 membres du Conseil Municipal et de 5 personnes issues de la population de PARS et nommées par le Maire.

Désignées par le Conseil Municipal : M. UNEAU Alain - Mme ROSAY Karine - Mme PAYEN Béatrice et M. LOPEZ Jean-Emmanuel.

Nommés par le Maire: Mme LEGRIFON Micheline - Mme CORBET Chantal - Mme PROTAT Jocelyne, M. BOULANGER Claude - Mr COELHO Fernando .

Le Conseil d'Administration veillera à la participation et à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (aides médicale, RSA, aides aux personnes âgées) et à la transmission aux autorités décisionnelles tels que Conseil Général, Préfecture ou organismes de Sécurité Sociale.

Alain UNEAU



Les associations

Ont la parole

ASSOCIATION ACCORDS MAJEURS

(accordéon ou synthé)

En juin 2014, à Lunéville, les élèves de l'école de musique de Pars lès Romilly ont obtenu des diplômes en catégorie accordéon et synthé. Sur la photo, on les voit en compagnie de l'organisateur du concours Jean-Pierre Mausoléo, à droite, et de leur professeur de musique diplômé, Patrick Messifet, à gauche.



Les cours ont repris dès la 1^{ère} semaine de septembre, ils sont ouverts à toute personne désirant apprendre la musique, le solfège est dispensé au tout début, suivi de l'apprentissage de l'instrument dès les premiers mois. Les enfants et les adultes sont accueillis en deux groupes distincts en cours semi-collectifs. Ils ont lieu souvent le vendredi soir ou le samedi matin selon les disponibilités des élèves et du professeur. Pour tous renseignements, 03 25 24 62 79 ou 06 82 37 78 68 ou directement au local de musique ruelle du gué (en face la route de Gélannes) à Pars.

CLUB DIAMANT 3

Le club Diamant 3 présidé par M. Jean DUPUY tient à remercier M. le Maire et le Conseil Municipal pour le prêt de la salle des fêtes, car notre association qui compte actuellement 77 adhérents ne pourrait se réunir chaque jeudi, même en période de vacances.

Chaque année un repas est offert, et si les finances le permettent une participation à un voyage.

Nos activités 2015

26 février	Assemblée Générale
27 février	Voyage au Zénith: Holliday on Ice
23 mars	Vente promotionnelle
Avril	Concours de belote
4 Juin	Fête des mères
Juin	Voyage enregistrement le juste prix à Paris
24 septembre	Vente promotionnelle
Octobre	Choucroute
Octobre	Concours de belote



Toutes les personnes qui hésitent encore à nous rejoindre peuvent le faire. Elles seront les bienvenues. Nous passons des moments agréables et conviviaux qui nous permettent de mieux nous connaître. Nous souhaitons un bon rétablissement à tous nos malades.

Tél. de M. DUPUY :07-81-90-71-10



Galette des rois 2015

ARTS ET LOISIRS CREATIFS

L'association « Arts et Loisirs Créatifs » propose ses activités de peinture, broderie, patchwork, tricot chaque mardi à partir de 14H à la salle des fêtes de Pars.

Vous êtes tous les bienvenue, et pour tous renseignements , s'adresser sur place.

CYCLO DIAMANT

Mai 2014, achat de nouveaux maillots.

Janvier 2015, assemblée générale suivie de la galette des Rois.

La concentration annuelle aura lieu le 14 Juin 2015, vélo et marche.

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse et moi-même tenons à remercier M. le Maire et le conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes et pour la subvention accordée chaque année à notre société.



Election d'un nouveau bureau pour cette année après le départ de quelques chasseurs mais diminution sensible de ceux-ci 15 chasseurs seulement cette année.

La composition du nouveau bureau:

Président : Daniel Protat

Vice-Président : Claude Meirhaeghe

Trésorier : Gérard Brianceau

Secrétaire : Claude Boulanger

Membres du bureau : Daniel Gaulon, Philippe Benoit

Piégeur agréé, assistant aux réunions du bureau : Germain Benoit

Lors de la dernière Brocante, la société de chasse tient à remercier la mairie, et le conseil municipal, les employés de mairie qui ont pris les réservations téléphoniques, les papiers et les règlements que les gens leurs apportaient lors de nos divers manifestation. Les chasseurs du bureau et les bénévoles qui sont toujours là quand il s'agit d'organiser quelque chose et qui ne comptent pas leurs heures. L'employé communal qui entretient les espaces verts afin que les exposants puissent s'installer correctement (*merci Bruno*). Et enfin les parents d'élèves et les institutrices cette année sont venues plus nombreux nous aider dans l'organisation, un grand merci à toutes et tous. (*Ph. Benoit ancien président*)

La chasse étant non seulement un loisir mais aussi indispensable à l'équilibre cynégétique, il serait souhaitable que cette discipline puisse continuer encore bien longtemps.

LE COMITE DES FETES

Le groupe pour la création du comité des fêtes de Pars les Romilly s'est réuni pour désigner le bureau le 10/11/2014.

Les membres du bureau sont **M** De Andrade Antonio, Président; M Desjardins Fabrice, vice président; M Cain Philippe, Trésorier; M Regnaut Christophe, Trésorier adjoint; Mme Desjardins, secrétaire; Mme Leclere Séverine, secrétaire adjointe.

Les membres actifs du bureau sont Mme Baumann Magalie, M. Baumann Bertrand, Mme De Andrade Aurélie, M. Lopez Jean Emmanuel, Mme Lopez Nathalie, Mme Lecomte Céline, Mme Appino Jocelyne.

Cette association a pour but l'organisation d'événements dans la commune et sera également présente pour apporter son soutien aux autres associations pour organiser leurs propres projets.

Nous aurons besoin pour mener à bien nos missions de personnes volontaires et engagées et toutes les bonnes âmes seront les bienvenues.

Vous pourrez adhérer pour l'année 2015 et la cotisation sera de 30 Euros.

Cette cotisation vous permettra en tant qu'adhérent de bénéficier de tarifs préférentiels pour les fêtes et soirées organisées par le comité.

Elle vous donnera également la possibilité de vous inscrire avant l'ouverture des inscriptions aux diverses manifestations.

Vous recevrez dans votre boîte à lettres le bulletin d'adhésion qui sera à remettre avec votre règlement à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Nos 1ers évènements ont été d'organiser le Noël des enfants de l'école, ainsi que le réveillon du 31 décembre.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Nous avons le plaisir de vous informer que l'association de parents d'élèves de Pars-lès-Romilly est relancée, avec un nouveau bureau composé de: Présidente, Emilie Gulung-Jardin; Vice-Présidente, Lœtitia Tarride;; Trésorier, Jacques Lerenard; Secrétaire, Séverine Marquet

L'association souhaite œuvrer à diverses occasions totalement dédiées au profit des élèves de notre école. Quelques parents d'élèves se sont déjà manifestés pour rejoindre l'association, qu'ils en soient remerciés. Un tel projet sera pérenne avec l'aide d'un maximum de personnes. Pour cela, si vous souhaitez aider l'APEL de Pars-lès-Romilly lors de ces futures manifestations, ou tout simplement suggérer des idées, ce sera avec plaisir que l'APEL vous accueillera.

Dès à présent vous pouvez entrer en contact avec l'APEL de Pars-lès-Romilly à l'adresse e-mail suivante : apel.parslesromilly@gmail.com

Rappels

Contrôle sanitaire de l'eau du robinet : dernière analyse de l'Agence Régionale de Santé à votre disposition en mairie pour consultation. Point de vigilance : teneur en nitrates : 56,3 mg/L (limite < 50)

Ramassage ordures ménagères : chaque lundi matin

Ramassage déchets recyclables : chaque mardi des semaines paires,
(sacs jaunes à retirer à la mairie)

Mairie de Pars lès Romilly

73 rue Nationale

10100 Pars lès Romilly

Tél 03 25 24 85 15 - Fax 03 25 24 24 47

Email: ville.parslesromilly@orange.fr Site internet: <http://www.ville-parslesromilly.fr>

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Fermé au Public	9h00 – 12h00	Fermé au Public	9h00 – 12h00	Fermé au Public
Après-Midi	14h00 – 17h00	13h00 – 17h00	13h00 – 17h00	13h00 – 17h00	13h00 – 17h30

Permanences du Maire et des adjoints

Ph. BENOIT : vendredi : 16h30 à 18h00

M. JOLY : mercredi : 18h00 à 19h00 (uniquement sur RDV)

S. GREGOIRE : jeudi : 16h00 à 17h00

A. UNEAU : mardi après-midi

ou sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat de la mairie

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : **Philippe Benoit**

Ont participé à la rédaction du présent numéro :

Philippe Benoit, Marianne Joly, Serge Grégoire, Fabrice Marquet, David Boufous